



Guide de bienvenue

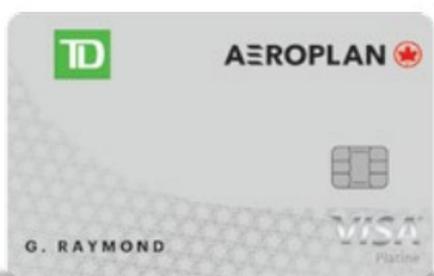
Carte de crédit Visa Platine*

TD^{MD} Aéroplan^{MD}

La carte qui vous permet
de commencer à voyager
plus rapidement.







Découvrez la carte de crédit Visa Platine* TD^{MD} Aéroplan^{MD}

Table des matières

Pour commencer	2
Accumuler des points Aéroplan	4
Échanger des points Aéroplan	5
Assurance	7
Commodité	11
Sécurité de la carte	17

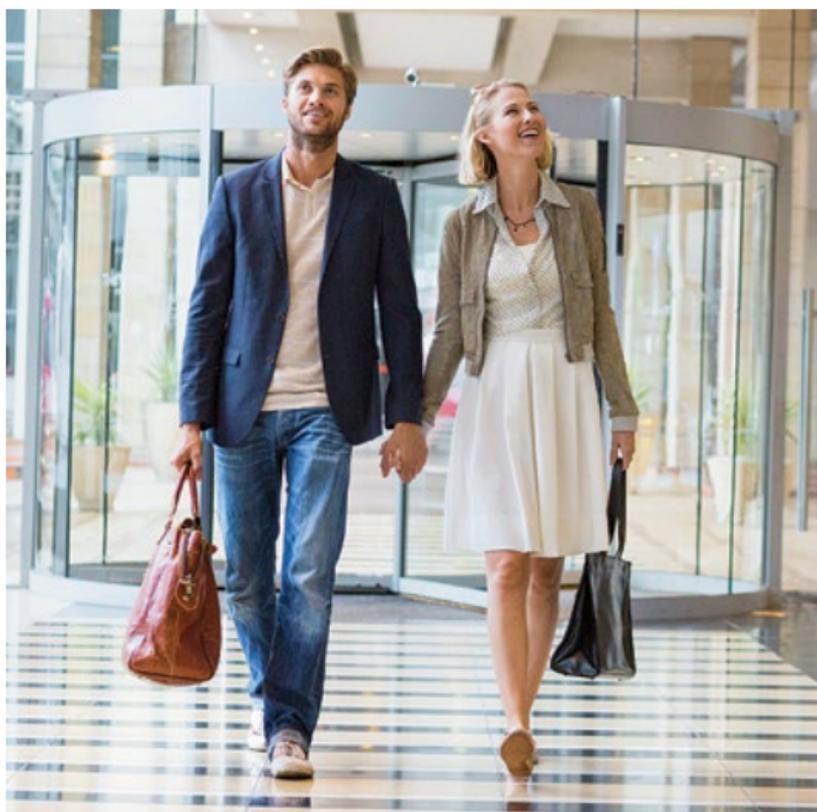
Pour commencer

Voici votre nouvelle carte Visa Platine* TD^{MD} Aéroplan^{MD}.

Étapes simples pour commencer à utiliser la carte et à en tirer le meilleur parti :

- ✈ **Inscrivez-vous aux services bancaires en ligne BanqueNet**, à banquenet.td.com, pour accéder à votre compte, le gérer en ligne, et demander des relevés en ligne, ou appelez au **1-800-895-4463** pour utiliser les services bancaires téléphoniques BanqueTel.
- ✈ **Si ce n'est pas déjà fait, créez votre profil Aéroplan** à aircanada.com/monprofil/aeroplan pour consulter votre solde de points, vérifier vos opérations et gérer vos primes... le tout à un seul endroit pratique!
- ✈ **Programmez des paiements de factures récurrentes dans votre compte** pour payer automatiquement vos factures de commerçants participants à l'échéance; vous gagnerez du temps et éviterez les frais de retard. De plus, obtenez 1 point par 1,50 \$ pour les paiements de factures récurrentes programmés.
- ✈ **Vous pouvez ajouter votre carte comme carte principale dans vos applis de commerce de détail favorites**, par exemple pour la livraison de repas ou le transport. Ainsi, vous obtiendrez des points pour les achats faits avec ces applis sur votre téléphone¹.

- ✈ **Pour apprendre comment ajouter votre carte dans Apple Pay², Google Pay^{MC,2} ou Samsung Pay², visitez td.com/paiements.**
Vous pourrez payer vos achats courants, simplement en présentant votre téléphone.
- ✈ **Téléchargez l'appli TD** pour consulter votre compte de carte de crédit de presque partout. Faites ainsi vos opérations bancaires de la maison ou en déplacement. Renseignez-vous à td.com/appli



Accumuler des points Aéroplan

Accumulez des points sur chaque achat admissible

Obtenez des points plus rapidement avec votre carte Visa Platine TD^{MD} Aéroplan^{MD} :

- ✈ **Obtenez 1 point³** par dollar d'achat admissible d'essence, de recharge pour véhicules électriques et d'épicerie ou d'achat admissible fait directement auprès d'Air Canada^{MD} (y compris Vacances Air Canada^{MD}) réglé avec votre carte.
- ✈ **Obtenez 1 point³** par tranche de 1,50 \$ sur tout autre achat admissible réglé avec votre carte.
- ✈ **Accumulez le double des points⁴** lorsque vous réglez votre achat avec votre carte et que vous donnez votre numéro de membre Aéroplan chez plus de 150 partenaires Aéroplan ou lors de vos achats chez plus de 200 détaillants en ligne. Renseignez-vous à aircanada.com/partenairesdetaillants et à aircanada.com/eboutiqueaeroplan

Rappelez-vous que vos points n'expirent pas tant que vous êtes titulaire principal d'une carte Visa Platine TD^{MD} Aéroplan^{MD,5}.



Ajoutez des titulaires de carte supplémentaires

Ajoutez jusqu'à trois titulaires de carte supplémentaires⁶ (des frais additionnels s'appliquent) et obtenez des points chaque fois que l'une de ces cartes est utilisée pour régler des achats admissibles.

Découvrez comment à td.com/titulairedecartessupplementaire

Accumulez des points avec des paiements de factures récurrentes programmés.

Établissez des paiements préautorisés dans votre compte auprès de commerçants participants, par exemple pour les factures de téléphone ou de câble. Vous gagnerez du temps, éviterez les frais de retard en payant vos factures automatiquement à la date d'échéance et accumulerez 1 point Aéroplan par tranche de 1,50 \$ portée à votre compte.

Découvrez comment à td.com/paiements

Échanger des points Aéroplan

Échangez vos points contre des voyages et bien plus

Tous les sièges, tous les vols, sans restrictions

Tous les sièges d'Air Canada offerts à la vente contre de l'argent sont également offerts contre des points – aucune restriction, aucune période d'interdiction.

Ayez accès au tarif préférentiel⁷ sur les primes aériennes. En tant que titulaire de carte principal, vous pouvez souvent réserver des primes aériennes contre un nombre inférieur de points.

Utilisez les points Aéroplan pour obtenir bien plus que des primes aériennes.

Échangez vos points tout au long de votre voyage, que ce soit pour payer votre chambre d'hôtel ou louer une voiture.

Utilisez les points Aéroplan pour les nécessités de la vie.

Le programme Aéroplan n'offre pas que des voyages. Échangez vos points contre des articles, des expériences et des cartes-cadeaux.

Renseignez-vous à
aircanada.com/echanger

Visitez plus d'endroits grâce à Aéroplan.

Envolez-vous vers plus de 200 destinations avec Air Canada^{MD} et vers plus de 1 300 destinations avec plus de 30 transporteurs aériens partenaires⁸.

Où vos points Aéroplan pourraient-ils vous mener?

Planifiez votre future prime aérienne en utilisant l'outil de calcul des points Aéroplan. Entrez l'itinéraire choisi et l'outil vous indiquera la fourchette de points dont vous aurez probablement besoin pour obtenir cette prime aérienne.

N'oubliez pas que, à titre de titulaire de carte principal d'une carte Visa Platine TD^{MD} Aéroplan^{MD}, vous pourriez obtenir des primes en échange d'un nombre inférieur de points lorsque vous ouvrez une session sur aircanada.com.

Utilisez l'outil de calcul des points pour commencer à explorer dès aujourd'hui! Visitez le aircanada.com/predicteurdeponts

Plus de souplesse d'échange avec Points + Argent

Vous pouvez payer une partie de votre voyage en points et régler le reste avec votre carte Visa Platine TD^{MD} Aéroplan^{MD} (et aussi obtenir des points).

Renseignez-vous à
aircanada.com/echanger

Assurance

Explorez les couvertures d'assurance comprises avec votre carte Visa Platine TD^{MD} Aéroplan^{MD}.

Assurance pour bagages en retard ou perdus⁹

Si vos bagages sont en retard de plus de six heures, chaque personne assurée de votre voyage peut être indemnisée jusqu'à concurrence de 1 000 \$ pour ses achats d'articles essentiels, tels que vêtements et produits de toilette. La couverture est aussi offerte si vos bagages sont perdus par un transporteur public. Quand vous utilisez votre carte, vos points Aéroplan ou les deux pour payer au moins 75 % du prix des billets, chaque personne assurée est couverte jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par voyage.

Assurance en cas de retard de vol/voyage⁹

Si votre voyage est retardé de plus de quatre heures, vous êtes couvert jusqu'à concurrence de 500 \$ pour des frais admissibles raisonnables d'hôtel, de motel ou de restaurant quand vous utilisez votre carte, vos points Aéroplan ou les deux pour régler au moins 75 % du coût de transport.

Assurance accident en voyage à bord d'un transporteur public¹⁰

Vous, votre conjoint et vos enfants à charge êtes admissibles à une assurance maximale de 500 000 \$ pour les sinistres couverts lorsque vous voyagez à bord d'un transporteur public (par exemple, un autocar, un traversier, un avion ou un train), si vous payez la totalité du coût de transport avec votre carte, vos points Aéroplan ou les deux.

Assurance appareils mobiles¹¹

Vos appareils mobiles admissibles sont couverts jusqu'à concurrence de 1 000 \$ en cas de perte, de vol, de dommages accidentels ou de défaillance mécanique quand vous utilisez votre carte pour payer toutes vos factures mobiles mensuelles et les coûts initiaux, s'il y a lieu, ou si vous réglez avec votre carte au moins 75 % du coût total de votre nouvel appareil mobile.

Assurance contre le vol dans un hôtel ou motel¹¹

Quand vous séjournez dans un hôtel ou un motel au Canada ou aux États-Unis et que vous utilisez votre carte, des points Aéroplan ou les deux pour payer au moins 75 % du coût total de votre séjour, vous bénéficiez d'une couverture contre le vol, perpétré dans la chambre d'hôtel ou de motel, jusqu'à concurrence de 2 500 \$ par événement pour la plupart des effets personnels appartenant au titulaire de carte inscrit au compte et aux membres admissibles de sa famille voyageant avec lui.

Assurance collision/dommages pour les véhicules de location¹²

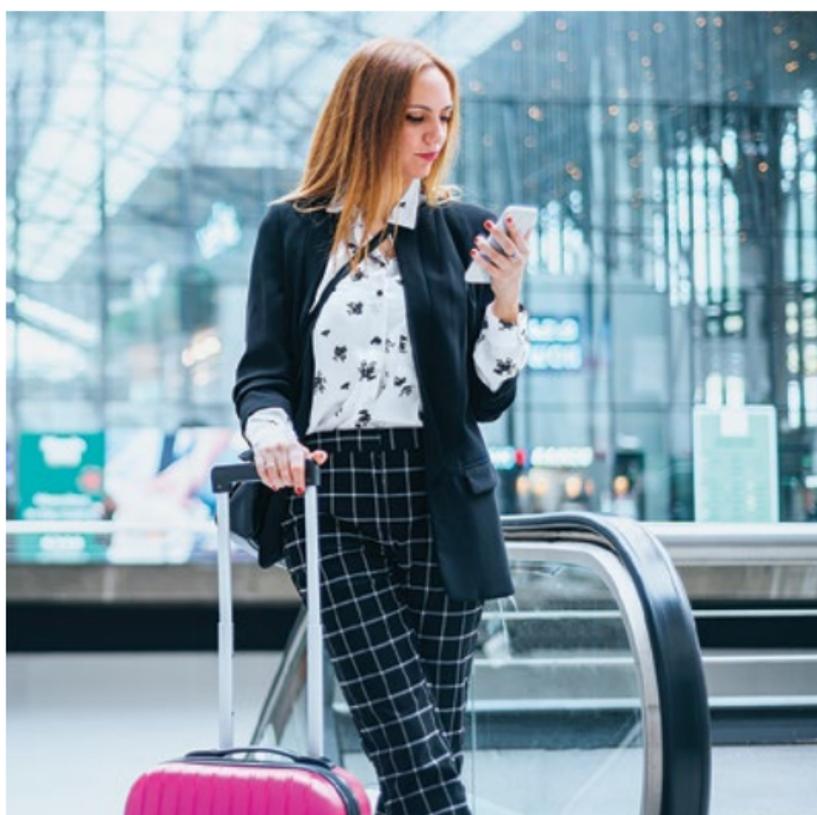
Utilisez votre carte, vos points Aéroplan ou les deux pour payer le coût intégral de la location d'une voiture admissible et refusez la garantie d'exonération en

cas de dommages causés par collision proposée par l'agence de location, afin d'être couvert sans frais supplémentaires pendant une durée maximale de 48 jours. Veuillez noter que certaines agences de location pourraient exiger que vous achetiez la garantie d'exonération en cas de dommages causés par collision qu'elles offrent. Il est important de communiquer avec l'agence de location avant de réserver une voiture pour vérifier ses politiques.

Assurance achats et protection de garantie prolongée¹³

Vous bénéficiez automatiquement de l'assurance achats et protection de garantie prolongée qui couvre les articles admissibles que vous avez achetés avec votre carte :

- ✈ Réparation, remplacement ou remboursement des articles admissibles volés ou endommagés dans les 90 jours suivant l'achat.
- ✈ Garantie doublée jusqu'à concurrence de 12 mois additionnels si l'article admissible est assorti d'une garantie du fabricant valide au Canada.



Profitez des couvertures d'assurance optionnelles de votre carte Visa Platine TD^{MD} Aéroplan^{MD}

Demandez l'assurance médicale de voyage optionnelle¹⁴

En tant que titulaire de carte Visa Platine TD^{MD} Aéroplan^{MD}, vous pouvez souscrire l'assurance médicale de voyage TD optionnelle. Voici quelques-uns des avantages :

- ✈ Assurance médicale d'urgence pour vos voyages hors de votre province ou territoire de résidence, au Canada ou à l'étranger.
- ✈ Aucun coût à déboursier pour les frais médicaux d'urgence admissibles.
- ✈ Assistance médicale d'urgence en tout temps par téléphone.

Faites une demande d'assurance annulation et interruption de voyage¹⁵

La TD offre une assurance annulation et interruption de voyage pour aider à protéger financièrement les voyages que vous avez réservés. Elle comprend une option qui peut aider à vous protéger



contre les frais imprévus couverts si votre voyage est annulé avant votre départ ou si vous devez rentrer plus tôt en raison d'une cause couverte.

Pour en savoir plus sur l'assurance médicale de voyage ou sur l'assurance annulation et interruption de voyage et savoir comment les souscrire, visitez le [td.com/assurancevoyage](https://www.td.com/assurancevoyage) ou composez le **1-866-374-1129**.

Soyez prêt avec le Régime de protection de paiements pour carte de crédit TD facultatif¹⁶

Les produits facultatifs du Régime de protection de paiements pour carte de crédit TD sont conçus pour vous aider à effectuer vos paiements de carte de crédit TD en cas de perte d'emploi, invalidité totale ou décès couvert.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Régime de protection de paiements facultatif ou pour souscrire, composez le **1-888-983-7070** ou visitez [td.com/PS](https://www.td.com/PS).

Commodité

Profitez de la commodité que vous offre votre carte Visa Platine TD^{MD} Aéroplan^{MD}

Demandez l'adhésion optionnelle au Club auto TD

Grâce à l'adhésion optionnelle au Club auto TD de luxe ou au Club auto TD standard¹⁷, vous et votre famille aurez l'esprit tranquille, sachant qu'en cas

d'urgence routière, vous n'aurez qu'à téléphoner pour obtenir de l'aide. Pour en savoir davantage ou pour adhérer au Club auto TD, composez le **1-800-245-0297**.

Renseignez-vous à td.com/clubauto

Économisez avec les sociétés de location d'autos Avis et Budget

Obtenez une réduction d'au moins 10 % sur les plus bas tarifs de base offerts^{18,19} au Canada et aux États-Unis et une réduction d'au moins 5 % sur les plus bas tarifs internationaux de base offerts^{18,19} lorsque vous louez des voitures admissibles dans les succursales Avis et Budget participantes.

Avis Réservez votre véhicule de location Avis à avis.com/cartesdecreddittd. Mentionnez le **numéro de rabais universel Avis C078400** au moment de la réservation et réglez le coût total de la location avec votre carte Visa Platine TD^{MD} Aéroplan^{MD}.

Budget Réservez votre véhicule de location Budget à budget.com/cartesdecreddittd. Mentionnez le **numéro de réduction client Budget A331700** au moment de la réservation et réglez le coût total de la location avec votre carte Visa Platine TD^{MD} Aéroplan^{MD}.

Aide

✖ **Si votre carte de crédit TD est endommagée ou ne fonctionne plus**, vous pouvez demander une carte de remplacement en ligne dans BanqueNet, au moyen de votre appareil mobile dans l'appli TD, ou par téléphone au **1-800-983-8472**.

- ✈ **Si votre carte de crédit TD a été perdue ou volée**, vous devez nous en aviser immédiatement en nous appelant au **1-800-983-8472**. Vous pouvez aussi verrouiller ou déverrouiller temporairement votre carte grâce à l'appli TD. Renseignez-vous à td.com/gerermacarte
- ✈ **Accès rapide et fiable à des fonds.** Vous pouvez obtenir une avance de fonds²⁰ à plus d'un million de GAB dans le monde, dans les succursales TD Canada Trust et à certaines institutions financières autour du globe.
- ✈ **De l'information quand vous en avez besoin.** Le Centre de contact des cartes de crédit TD vous donnera de l'information, comme les coordonnées du bureau Visa membre le plus près (pour les avances de fonds) ou d'ambassades et de consulats.



Façons de payer



Gagnez du temps avec Apple Pay², Google Pay^{MC,2} et Samsung Pay²

Les portefeuilles mobiles sont acceptés dans de nombreux magasins, restaurants et détaillants, ce qui en fait un moyen pratique et facile de régler vos achats courants simplement en présentant votre téléphone.

Pour en apprendre davantage :
[td.com/paiements](https://www.td.com/paiements)



Paiement sans contact avec Visa

Le paiement sans contact est une façon sûre et pratique de régler de petits achats chez les commerçants participants. C'est plus rapide et pratique que de payer comptant... et votre carte ne quitte pas votre main.



Le paiement en ligne avec votre carte Visa TD est facile, intelligent et sécurisé

L'achat en ligne évolue, ce qui vous permet de payer en cliquant moins de fois. Le paiement en ligne avec votre carte Visa TD est facile, intelligent et sécurisé. Vous n'avez qu'à cliquer pour payer avec votre carte Visa TD quand vous voyez l'icône « Cliquer pour payer » là où Visa est acceptée.

Renseignez-vous à [visa.ca](https://www.visa.ca)

Gérez votre compte à votre façon



GAB Machine Verte^{MD} TD :

Accédez à votre compte et gérez-le à n'importe lequel de nos GAB.

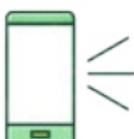
Trouvez un GAB : td.com/succursale



Services bancaires en ligne BanqueNet :

Gérez votre compte facilement en ligne.

Allez à banquenet.td.com



Services bancaires téléphoniques BanqueTel :

Appelez-nous pour accéder à votre compte ou le gérer.

Composez le **1-800-895-4463**.



Appli TD :

Accédez aux services mobiles de la TD où que vous soyez, en toute sécurité.

Téléchargez l'appli à td.com/appli

Services d'assistance d'urgence en voyage²¹

De l'aide au bout du fil et sans frais en cas d'urgence personnelle quand vous voyagez. Les services d'assistance d'urgence en voyage peuvent vous aider :

- ✈ Services de traduction en cas d'urgence
- ✈ Remplacement de documents et de billets perdus
- ✈ Transfert de fonds en cas de vol, de perte ou d'une situation d'urgence. Notre administrateur peut vous aider à obtenir une avance de fonds qui sera portée à votre compte.

Au Canada et aux États-Unis, appelez au **1-800-871-8334**. Ailleurs, appelez à frais virés au **416-977-8297**.



Sécurité de la carte

Découvrez les caractéristiques de sécurité et de protection de votre carte Visa Platine TD^{MD} Aéroplan^{MD}

La sécurité de votre carte devrait toujours être une priorité. C'est pourquoi votre carte Visa Platine TD^{MD} Aéroplan^{MD} comprend des caractéristiques qui aident à vous protéger lorsque vous magasinez en ligne ou en personne.

Caractéristiques de sécurité

- ✖ **Magasinez en ligne ou en personne en toute sécurité grâce à la politique Responsabilité zéro de Visa** et soyez protégé en cas d'opérations non autorisées portées au compte. Consultez votre Contrat du titulaire de carte pour tous les renseignements sur les opérations non autorisées et sur vos responsabilités, dont celle de protéger votre NIP.
- ✖ **Magasinez en toute confiance avec la technologie à puce et NIP.** La technologie à puce et NIP offre un niveau de sécurité additionnel grâce à l'utilisation d'un numéro d'identification personnel (NIP).

Conseils de sécurité pour votre NIP

- ✖ Choisissez un NIP dont vous vous souviendrez, mais qui est difficile à deviner. N'utilisez pas un numéro de téléphone ou une date d'anniversaire.
- ✖ Ne l'écrivez jamais.
- ✖ Protégez-le et, lorsque vous le saisissez, cachez le clavier à l'aide de votre main ou de votre corps.

- ✖ Ne le révélez à personne et ne laissez personne utiliser votre carte.
- ✖ Effectuez des opérations seulement où et quand vous vous sentez en sécurité. En cas de doute, n'utilisez pas votre carte.

Réinitialisez votre NIP facilement dans une succursale TD ou, en tout temps, à un GAB Machine Verte TD.

Renseignez-vous
à td.com/succursale



Protection contre la fraude (en tout temps)

Nos mesures de protection accrues font partie des efforts déployés dans le secteur pour vous protéger contre les inconvénients associés à la fraude par carte de crédit. Si notre système de prévention de la fraude perfectionné détectait une activité inhabituelle dans votre compte :

- ✖ Vous pourriez recevoir un appel téléphonique d'un représentant du Service à la clientèle des cartes de crédit TD vous demandant de confirmer que vous ou un titulaire de carte supplémentaire avez effectué une opération dans votre compte de carte de crédit TD.
- ✖ Au cours d'une opération, un commerçant pourrait recevoir un message électronique lui demandant de communiquer avec le Centre de contact des cartes de crédit TD afin de vous permettre de parler à l'un de nos représentants du Service à la clientèle.
- ✖ Il se pourrait que votre carte soit bloquée temporairement jusqu'à ce que nous communiquions avec vous pour procéder à une vérification.

- ✈ Vous pouvez recevoir automatiquement des alertes de fraude TD sur votre cellulaire chaque fois que nous détectons une activité suspecte effectuée avec votre carte Visa Platine TD^{MD} Aéroplan^{MD}.

Apprenez-en plus à
td.com/alertesdefraude

Des questions au sujet de la protection contre la fraude?

N'hésitez pas à appeler notre Centre de prévention des pertes immédiatement pour parler à l'un de nos représentants du Service à la clientèle, qui sont disponibles à toute heure, tous les jours.

Au Canada et aux États-Unis, appelez sans frais au **1-888-347-3261**

Ailleurs dans le monde, appelez à frais virés au **416-308-3763**

Taux d'intérêt, frais et caractéristiques à jour au 30 avril 2025, à moins d'indication contraire et sous réserve de modification.

Le programme Aéroplan est un programme de fidélisation et de reconnaissance exploité par Aéroplan Inc., une filiale d'Air Canada. Visitez aircanada.com/aeroplan pour connaître les modalités complètes du programme Aéroplan.

- 1 La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable des applis de commerce de détail de tiers, de leur utilisation ou des services et des produits offerts au moyen de ces applis.
- 2 Sous réserve de la limite actuelle de 250 \$ pour les opérations effectuées aux points de vente. Certaines opérations pourraient ne pas être permises à l'extérieur du Canada et la disponibilité des achats intégrés dans les applications pourrait être limitée. Certains commerçants peuvent établir une limite inférieure à 250 \$. Vérifiez la limite du commerçant avant d'utiliser Apple Pay, Google Pay ou Samsung Pay.

Veillez visiter <https://www.apple.com/ca/fr/apple-pay/> pour la liste complète des appareils compatibles avec Apple Pay, https://pay.google.com/intl/fr_ca/about/ pour la liste complète des appareils compatibles avec Google Pay et https://www.samsung.com/ca_fr/apps/samsung-pay/ pour la liste complète des appareils compatibles avec Samsung Pay.

- 3 **Achat d'essence, de recharge pour véhicules électriques, de produits d'épicerie ou de produits d'Air Canada** désigne un achat d'essence, de services ou de produits provenant d'une station-service ou de recharge pour véhicules électriques, un achat dans une épicerie ou un achat d'articles d'épicerie, ou un achat de produits ou de services d'Air Canada fait directement auprès d'Air Canada en ligne à aircanada.com, en personne à un comptoir de service à la clientèle d'Air Canada à l'aéroport ou à bord d'un vol Air Canada et des forfaits Vacances Air Canada, chacun effectué auprès d'un commerçant faisant partie du réseau Visa et ayant un code de catégorie de commerçant (**CCC**) qui établit l'appartenance du commerçant à la catégorie « essence », « recharge pour véhicules électriques », « épicerie » ou « Air Canada ». **Les points Aéroplan sont accumulés au moment d'un achat admissible porté au compte de la façon suivante :**
 - 1 point Aéroplan (taux boni) pour chaque tranche de 1 \$ d'achat d'essence, de recharge pour véhicules électriques, de produits d'épicerie ou de produits directement effectué auprès d'Air Canada (jusqu'à concurrence d'achats annuels d'essence, de recharge pour véhicules électriques, de produits d'épicerie ou de produits d'Air Canada d'un montant maximum de 80 000 \$); ou

- 1 point Aéroplan pour chaque tranche de 1,50 \$ sur tous les autres achats.

Communiquez avec la TD si vous souhaitez confirmer le CCC qui s'applique à un commerçant en particulier ou si l'achat est admissible en tant qu'achat d'essence, de recharge pour véhicules électriques, de produits d'épicerie ou de produits d'Air Canada.

Si vous avez accumulé des points Aéroplan sur le montant annuel maximal d'essence, de recharge pour véhicules électriques, de produits d'épicerie ou de produits d'Air Canada porté à votre compte ou si votre achat n'est pas admissible en tant qu'achat d'essence, de recharge pour véhicules électriques, de produits d'épicerie ou de produits d'Air Canada, vous obtiendrez plutôt le taux habituel de points Aéroplan qui s'applique à tous les autres achats portés à votre compte, tel qu'il est décrit ci-dessus. Le taux boni ne remplace pas le taux habituel de points Aéroplan offerts pour tous les autres achats portés au compte, et ne s'ajoute pas à celui-ci.

- 4 La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable des points Aéroplan obtenus au titre de l'offre « accumulez le double des points » du programme Aéroplan sur présentation de la carte de membre Aéroplan. Pour obtenir tous les renseignements, consultez le programme Aéroplan. Cette offre peut être modifiée, prolongée ou retirée à tout moment, et ne peut être jumelée à aucune autre offre.
- 5 Vos points n'expireront pas tant que vous êtes le titulaire principal d'une carte de crédit TD Aéroplan et que votre compte Aéroplan est en règle, conformément aux modalités du programme Aéroplan (aircanada.com/aeroplan-conditionsgenerales). Pour en savoir plus sur la politique d'Aéroplan en cas d'expiration des points, visitez aircanada.com/aeroplan-comptesinactifs.
- 6 Le titulaire de carte principal est responsable de tous les frais portés au compte, y compris les frais engagés par un titulaire de carte supplémentaire.
- 7 En règle générale, les titulaires de carte principaux TD devront échanger moins de points Aéroplan afin d'obtenir des primes aériennes dans le cadre du programme Aéroplan par rapport aux membres Aéroplan qui ne sont pas titulaires d'une carte de crédit Aéroplan comarquée. Les tarifs préférentiels pour les primes aériennes ne s'appliquent qu'aux primes aériennes offertes par Air Canada et non à celles d'un autre transporteur aérien. La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable du programme Aéroplan ni de la tarification des points applicable aux primes aériennes offertes dans le cadre du programme. Veuillez consulter le site aircanada.com/Aeroplan pour obtenir de plus amples renseignements. Le privilège peut être modifié, supprimé ou prolongé en tout temps et ne peut être jumelé à aucune autre offre.

- 8 Nombre de destinations selon les itinéraires d'Air Canada et de ses partenaires aériens, publiés pour 2019. En raison des restrictions de voyage, des recommandations du gouvernement et de la demande des passagers liées aux répercussions de la COVID-19, les destinations offertes peuvent varier.
- 9 Offerte par La Compagnie d'assurance habitation et auto TD. Pour être admissible à cette assurance, au moins 75 % de votre voyage doit être payé avec votre carte de crédit TD, des points Aéroplan qui y sont associés ou les deux. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans le certificat d'assurance fourni avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD.
- 10 Offerte par TD, Compagnie d'assurance-vie. Pour être admissible à cette assurance, vous devez payer l'intégralité de votre voyage avec votre carte de crédit TD, des points Aéroplan ou les deux. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans le certificat d'assurance fourni avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD.
- 11 Assurance offerte par American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride (ABIC) aux termes du contrat collectif de base TDA112020. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans les attestations d'assurance fournies avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD. ABIC ainsi que ses sociétés affiliées et filiales exercent des activités commerciales au Canada sous la dénomination sociale Assurant®. ® Assurant est une marque déposée de Assurant, Inc.
- 12 Offerte par La Compagnie d'assurance habitation et auto TD. Les locations doivent être réglées en totalité avec la carte, des points Aéroplan associés à celle-ci ou les deux, et ne peuvent dépasser 48 jours consécutifs; le titulaire de carte doit refuser la garantie d'exonération en cas de dommages causés par collision que lui propose l'agence de location. Prenez note que dans certaines régions, les agences de location peuvent exiger que vous souscriviez la garantie d'exonération en cas de dommages causés par collision qu'elles offrent. Il est important d'appeler avant de réserver votre voiture de location pour vérifier leurs exigences en matière d'assurance. Pour connaître les exclusions relatives à la location et obtenir plus de renseignements, consultez la section intitulée Assurance collision/dommages pour les véhicules de location de votre Contrat du titulaire de carte de crédit TD.

- ¹³ Offerte par La Compagnie d'assurance habitation et auto TD. Pour être admissible à cette assurance, au moins 75 % du prix de l'article doit être payé avec votre carte de crédit TD. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans le certificat d'assurance fourni avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD.
- ¹⁴ Tous les clients de TD Canada Trust, y compris les titulaires de carte de crédit TD, peuvent faire une demande d'assurance médicale de voyage optionnelle offerte par TD, Compagnie d'assurance-vie. Certaines demandes doivent faire l'objet d'une souscription. L'aide en cas d'urgence médicale ou de réclamation, le paiement des réclamations et les services administratifs sont fournis par notre administrateur. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions (y compris l'exclusion des maladies préexistantes), lesquelles sont décrites dans le certificat d'assurance fourni si la demande de souscription est acceptée. Vous pouvez souscrire l'assurance médicale de voyage en composant le 1-800-293-4941 ou en visitant le www.tdcanadatrust.com/fr. Veuillez prendre note que cette assurance optionnelle offre des indemnités différentes assujetties à des conditions qui diffèrent de celles de l'assurance médicale de voyage qui est automatiquement fournie avec d'autres cartes de crédit TD.
- ¹⁵ Tous les clients de TD Canada Trust, y compris les titulaires d'une carte de crédit TD, peuvent faire une demande d'assurance annulation et interruption de voyage optionnelle offerte par TD, Compagnie d'assurance-vie (pour les causes médicales assurées) et par la Compagnie d'assurance habitation et auto TD (pour les causes non médicales assurées). L'aide en cas de réclamation, le paiement des réclamations et les services administratifs sont fournis par notre administrateur. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions (y compris l'exclusion des maladies préexistantes), lesquelles sont décrites dans le certificat d'assurance. Vous pouvez souscrire l'assurance annulation et interruption de voyage en composant le 1-800-293-4941 ou en visitant le www.tdcanadatrust.com/fr. Veuillez prendre note que cette assurance optionnelle offre des indemnités différentes assujetties à des conditions qui diffèrent de celles de l'assurance annulation ou interruption de voyage qui est automatiquement fournie avec d'autres cartes de crédit TD.

- ¹⁶ L'assurance vie est souscrite par American Bankers Compagnie d'Assurance Vie de la Floride. L'assurance perte d'emploi et l'assurance invalidité totale sont souscrites par American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride. La Banque Toronto-Dominion perçoit une commission de chaque assureur sur les primes perçues. Les modalités complètes de la couverture figurent dans le certificat d'assurance que vous recevez au moment de la souscription. Des critères d'admissibilité, des limites et des exclusions s'appliquent et varient en fonction de la couverture.
- ¹⁷ L'adhésion au Club auto TD est fournie par L'Association de l'Automobile Dominion (2004) Limitée, tiers prestataire de services indépendant. La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de ces services.
- ¹⁸ Offerts par Avis Rent A Car System ULC. Les offres de réduction minimum sont assujetties au code de réduction et aux modalités qui peuvent être modifiées sans préavis. Des dates d'interdiction peuvent s'appliquer. Le tarif de base fait référence aux frais relatifs à l'heure et au nombre de kilomètres parcourus ou de points accumulés uniquement. D'autres frais, notamment les taxes, peuvent s'appliquer. La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable à l'égard des véhicules, des services, des réductions ou des autres offres proposés par Avis Rent A Car System ULC.
- ¹⁹ Offerts par Budget Rent A Car System, Inc. L'offre de réduction minimum est assujettie au code de réduction et aux modalités qui peuvent être modifiées sans préavis. Des dates d'interdiction peuvent s'appliquer. Le tarif de base fait référence aux frais relatifs à l'heure et au nombre de kilomètres parcourus ou de points accumulés uniquement. La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable à l'égard des véhicules, des services, des réductions ou des autres offres proposés par Budget Rent A Car System, Inc.
- ²⁰ Les avances de fonds sont consenties sous réserve du crédit disponible. Des frais s'appliquent pour chaque avance de fonds et l'intérêt sur celle-ci court au taux des avances de fonds applicable à votre compte à compter de la date à laquelle elle est consentie.
- ²¹ Services offerts par notre administrateur conformément à une entente de services avec TD, Compagnie d'assurance-vie. Il ne s'agit pas d'un service d'assurance, mais uniquement de services d'aide.

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

^{MD} Aéroplan et le logo Aéroplan sont des marques déposées d'Aéroplan inc.

Pour en savoir plus sur la propriété des marques déposées Air Canada et Aéroplan, consultez td.com/cartesaeroplan.

Apple, le logo Apple, iPad, iPhone et montre Apple sont des marques déposées par Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays. Apple Pay et Touch ID sont des marques de commerce d'Apple Inc.

Google Pay est une marque de commerce de Google LLC.

Samsung, Samsung Pay et le logo Samsung des marques déposées de Samsung Electronics Ltd.

^{MC} Android et Google Play sont des marques de commerce de Google Inc.

* Marque de commerce détenue par Visa International Service Association, utilisée sous licence.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.

